



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E162463

VALABLE JUSQU'AU 28/09/2024

ÉDITÉ LE 20/09/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 19/12/2003

Forme juridique : SARL

Capital : 6 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VERSAILLES 451263370

Siret : 451 263 370 00012

Code NACE : 4329B

Numéro caisse de congés payés : 02

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 178131051H001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 178131051H001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2022

Raison sociale : RENOV'CONFORT ECO

24 CHEMIN DES POINTES
78550 RICHEBOURG

Téléphone : 06 12 93 65 72

Portable : 06 26 19 42 26

Fax :

Site Internet :

E-mail : renov.conforteco@hotmail.com

Responsabilité légale :

TEIXEIRA MANUEL CO-GÉRANT / BOUGON RAPHAEL CO-GÉRANT

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier,Chauffagiste,Couvreur,Électricien,Maçon,Plâtrier / Plaquiste,Plombier)	13/09/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	01/01/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE PARIS
20 BIS RUE BOISSIERE
RDC
75016 PARIS CEDEX 16

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.